



**PREFECTURE
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°2025-018

PUBLIÉ LE 24 FÉVRIER 2025

Sommaire

.Préfecture du Val-d'Oise / Cabinet du préfet

95-2025-02-21-00001 - ARRÊTE 2025-173 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement TRZECINSKI (1 page) Page 3

95-2025-02-21-00002 - Arrêté 2025-174 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement GOMBEAUD (1 page) Page 4

95-2025-02-24-00002 - Liste des centres de formations agréés pour dispenser la formation et organiser l'examen permettant la délivrance du diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) (1 page) Page 5

Délégation départementale de l'Agence régionale de santé / Direction

95-2025-02-20-00002 - Arrêté DS n° 005/2025 portant délégation de signature (4 pages) Page 6

Direction départementale des territoires / Service urbanisme et aménagement durable

95-2025-02-21-00003 - AP n°2025-18109 déclarant cessibles au profit de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), les parcelles nécessaires au projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé "Les Monts de Sarcelles" sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt (5 pages) Page 10

Direction des services départementaux de l'éducation nationale /

95-2025-02-20-00003 - arrêté collectif n° 2025 - 1 relatif aux mesures de carte scolaire du 1er degré (14 pages) Page 15

Secrétariat général commun départemental /

95-2025-02-24-00001 - 2025-001 Subdélégation signature collaborateurs SGCD 24 février 2025 (5 pages) Page 29



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

**ARRÊTÉ n° 2025-173 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du Président de la République du 9 mars 2022 portant nomination du préfet du Val-d'Oise, monsieur Philippe COURT ;

Considérant le sang-froid du fonctionnaire de la circonscription de police nationale d'Argenteuil, dans la nuit du 6 au 7 juin 2022.

Sur proposition du directeur interdépartemental de la police nationale du Val d'Oise

A R R E T E :

Article 1er – La médaille d'argent 2ème échelon pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Vincent TRZECINSKI, brigadier-chef en fonction à la circonscription de police nationale d'Argenteuil

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val d'Oise.

Fait, à Cergy, le 21 FEV. 2025

Le préfet,

Philippe COURT



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

**ARRÊTÉ n° 2025-174 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du Président de la République du 9 mars 2022 portant nomination du préfet du Val-d'Oise, monsieur Philippe COURT ;

Considérant le sang-froid du fonctionnaire de la circonscription de police nationale d'Argenteuil, le 14 janvier 2025.

Sur proposition de la directrice interdépartementale adjointe de la police nationale du Val d'Oise

A R R E T E :

Article 1er – La médaille d'argent 2ème échelon pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Pierre GOMBEAUD, élève gardien de la paix en stage à la circonscription de police nationale d'Argenteuil

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val d'Oise.

Fait, à Cergy, le **21 FEV. 2025**

Le préfet,

Philippe COURT

màj le 24/02/25

Liste des centres de formations agréés pour dispenser la formation et organiser l'examen permettant la délivrance du diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP)*

Organismes	Commune du lieu d'activité	Code Postal	N° et nom de voie	N° d'ordre	Date d'agrément en cours	Date d'expiration de l'agrément
2 M TRAINING	ROISSY EN FRANCE	95700	305, rue de la belle etoile	95-0046	30/08/21	30/08/26
AEROFORM	SARCELLES	95200	9, rue de l'Escouvier	95-0034	19/02/21	19/02/26
AFPA	GONESSE	95500	11, rue Pierre Salvi	95-0020	19/02/21	19/02/26
AIPF	GOUSSAINVILLE	95190	15, rue Gustave Eiffel	95-0044	07/05/21	07/05/26
APAVE PARISIENNE SAS (agrément 92)	TAVERNY	95150	6, rue de Pierrelaye	92-0040	04/10/22	04/10/27
ASPR FORMATION (agrément 93)	HERBLAY	95220	27, rue du Gros Murger	93-0042	09/11/22	08/11/27
CAMPUS SECURITE	ARGENTEUIL	95100	9, rue de Calais	95-0053	12/05/23	12/05/25
CLASSES AFFAIRES (siège social à Roissy-en-France)	TREMBLAY-EN-FRANCE	93290	5, rue des Chardonnerets	95-0048	02/11/21	02/11/26
CO.FOR.SA	MONTMAGNY DEUIL-LA-BARRE	95360 95170	26, rue des Sablons 19b rue de la Tourelle	95-0052	17/03/23	17/03/25
ENVERGURE	SARCELLES	95200	9, rue de l'Escouvrier	95-0047	17/03/23	17/03/28
FM2S	ROISSY EN FRANCE	95700	73, avenue Charles de Gaulle	95-0054	14/06/23	14/06/25
FORMAGUARD	VAUREAL	95490	1, place de l'Abbé Pierre	95-0049	24/12/21	24/12/26
INGESEC Formations	ARGENTEUIL	95100	12, rue Ambroise Croizat	95-0050	17/02/25	17/02/27
LUXANT INSTITUT (Agrément 62)	ROISSY EN FRANCE	95700	383, rue de la Belle Etoile	62-0008	01/05/22	01/05/27
SOCIETE CHUBB	TAVERNY	95150	6, rue de Pierrelaye	95-0035	25/01/2021 modifié le 17/04/23	25/01/26
OPFC (Orientation Personnalisée Formation Conseil)	EAUBONNE	95600	21 et 27, rue Robert Schuman	95-0038	20/06/22	20/06/27
REVOLYS	CERGY NOISY-LE-GRAND	95000 93160	25-27, rue Francis COMBES 2 allée Bienvenue-Bât A	95-0042	08/11/23	08/11/28
SECURIFRANCE EXPANSION SERIS ACADEMY (Agrément 44)	ROISSY EN FRANCE	95700	69, rue de la Belle Etoile	21-01	08/02/21	08/02/26

* conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ DS N° 005/2025

portant délégation de signature

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code du travail ;
- VU** le code de la défense ;
- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT

les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT ;
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG ;
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO ;
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG ;
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS ;
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE ;
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC ;
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC ;
- CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO ;
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI ;
- CRB Veille et sécurité sanitaires ci-après dénommé CRB DVSS ;
- CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP ;
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS ;
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA ;
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM ;
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC ;
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;
- CRB Délégation de Paris ci-après dénommé CRB DD75 ;
- CRB Délégation de Seine-et-Marne ci-après dénommé CRB DD77 ;
- CRB Délégation des Yvelines ci-après dénommé CRB DD78 ;
- CRB Délégation de l'Essonne ci-après dénommé CRB DD91 ;
- CRB Délégation des Hauts-de-Seine ci-après dénommé CRB DD92 ;
- CRB Délégation de Seine-Saint-Denis ci-après dénommé CRB DD93 ;
- CRB Délégation du Val-de-Marne ci-après dénommé CRB DD94 ;
- CRB Délégation du Val-d'Oise ci-après dénommé CRB DD95 ;

ARRETE

ARTICLE 1

1.1 Délégation est donnée à Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, à effet de signer, pour la délégation départementale du Val-d'Oise, tout acte unilatéral ou convention, concernant le département du Val-d'Oise et relatifs aux domaines suivants :

- Ambulatoire et services aux professionnels de santé
- Etablissements et services de santé
- Établissements et services médico-sociaux
- Prévention et promotion de la santé
- Veille et sécurité sanitaires
- Démocratie en santé et inspections.

1.2 Cette délégation inclut :

- a. La signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à l'audience dans le cadre desdites procédures ;
- b. La signature de tous les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à deux cent cinquante mille euros (250 000 €) dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement notifiées au CRB DD95, pour les actes relevant de l'enveloppe d'intervention du budget annexe ;
- c. La signature des ordres de payer donnés au comptable, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au CRB DD95.

ARTICLE 2

Demeurent réservés à la signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- Les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France,
- Concernant les établissements et services prenant en charge les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, les arrêtés autorisant la création d'établissements et services, les projets d'extension supérieure à 30% des capacités installées au sens des dispositions de l'article L.313-1-1 du CASF, la cession d'autorisation ainsi que les actes prononçant la mise sous administration provisoire d'établissements,
- Les arrêtés d'autorisation, de modification, de transfert ou de cessation d'activité de toutes les autres structures relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux officines de pharmacie, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire,
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux Parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et départementaux.

ARTICLE 3

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre MARECHAL, Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise, pour les mêmes actes et domaines d'intervention que ceux visés à l'article 1.

ARTICLE 4

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise et de son adjoint, délégation de signature est donnée aux responsables de département et adjoints cités ci-après, dans la limite de la compétence de leur département, à l'exclusion des actes financiers (engagements et ordres de payer) visés à l'article 1.2 b et 1.2 c :

Nom des cadres et qualité	Matières et domaines concernés
Madame Adeline CARET, responsable du département ville/hôpital	Ambulatoire et services aux professionnels de santé Etablissements et services de santé
Madame Diane PIRES, responsable du département promotion de la santé et réduction des inégalités	Prévention et promotion de la santé
Monsieur Judicaël LAPORTE, responsable du département santé environnement.	Veille et sécurité sanitaires
Monsieur Franck LAVIGNE, responsable du département projets transverses	Territorialisation, santé mentale, radicalisation

ARTICLE 5

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Directrice et du Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise et du responsable du département santé environnement, délégation de signature est donnée aux responsables de cellule cités ci-après dans la limite de la compétence de leur cellule, à l'exclusion des actes financiers (engagements et ordres de payer) visés à l'article 1.2 b et 1.2 c :

Nom des agents	Domaines concernés
Madame Sandrine RIBEIRO DE SOUSA	Santé Environnement
Madame Helen LE GUEN	Santé Environnement
Madame Astrid REVILLON	Santé Environnement

ARTICLE 6

Délégation de signature est donnée à Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des eaux conditionnées, relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, la délégation qui lui est conférée est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Pierre MARECHAL, Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice et du Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à :

- Monsieur Judicaël LAPORTE, département santé environnement
- Madame Helen LE GUEN, département santé environnement
- Madame Astrid REVILLON, département santé environnement.

ARTICLE 7

L'arrêté DS N°122/2024 du 16 novembre 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est abrogé.

ARTICLE 8

La Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France et du Val-d'Oise.

Fait à Saint-Denis, le 20 février 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Arrêté n°2025-18109

déclarant cessibles au profit de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), les parcelles nécessaires au projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt

Le préfet du Val-d'Oise

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret modifié n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu le décret du 9 mars 2022 portant nomination de M. Philippe COURT en qualité de préfet du Val-d'Oise (hors classe) ;

Vu le décret du 16 septembre 2022 portant nomination de Mme Laetitia CESARI-GIORDANI en qualité de secrétaire générale de la préfecture du Val-d'Oise, sous-préfète de Pontoise ;

Vu l'arrêté n°23-054 du 20 septembre 2023 donnant délégation de signature à Mme Laetitia CESARI-GIORDANI, secrétaire générale de la préfecture du Val d'Oise et sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 10 avril 2024 portant nomination de M. Nicolas FONTAINE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur départemental des territoires du Val-d'Oise à compter du 15 avril 2024, pour une durée de quatre ans ;

Vu l'arrêté préfectoral n°24-040 en date du 29 juillet 2024 donnant délégation de signature à M. Nicolas FONTAINE, directeur départemental des territoires du Val-d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18090 en date du 20 décembre 2024 donnant subdélégation de signature aux collaborateurs de M. Nicolas FONTAINE, directeur départemental des territoires du Val-d'Oise ;

Vu la délibération du 08 février 2023 par laquelle le conseil de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, demande l'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire préalablement à la déclaration d'utilité publique du projet de réalisation d'une réserve foncière ;

Vu le courrier de la communauté d'Agglomération Plaine Vallée en date du 16 février 2023 sollicitant l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet, et d'une enquête parcellaire conjointe afin d'obtenir auprès du préfet du Val-d'Oise un arrêté portant déclaration d'utilité publique (DUP) de constitution d'une réserve foncière sur le secteur des « Monts de Sarcelles » et déclarant cessibles les parcelles nécessaires à sa constitution ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-17712 en date du 12 avril 2024, prescrivant, au profit de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), du 27 mai 2024 au 14 juin 2024, l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et de l'enquête parcellaire conjointe du projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt ;

Vu le rapport de constatation d'affichage de l'avis d'enquête sur les panneaux d'affichage réglementaire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt et sur les lieux concernés des Monts de Sarcelles en date du 13 mai 2024 ;

Vu le rapport de constatation n°2024000042 de la police municipale en date du 14 mai 2024 constatant l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les onze panneaux d'affichage réglementaire ainsi que quatre affiches sur les lieux concernés des Monts de Sarcelles de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt ;

Vu le certificat d'affichage du 8 juillet 2024 par lequel la maire de Saint-Brice-sous-Forêt atteste de l'affichage de l'avis d'enquêtes du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus ;

Vu le certificat d'affichage des courriers non réceptionnés sur les panneaux administratifs de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt du 27 mai 2024 au 01 septembre 2024 inclus, certifié par la maire de Saint-Brice-sous-Forêt en date du 06 janvier 2025 ;

Vu les insertions dans la presse (Le Parisien 95 et La Gazette du Val-d'Oise), respectivement le 15 mai 2024 pour la première parution, et le 29 mai 2024 pour le rappel ;

Vu les notifications individuelles parvenues à leurs destinataires avant la fin de l'enquête parcellaire, conformément à l'article R. 131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire conjointe soumis à enquête ;

Vu les enquêtes publiques et parcellaires conjointes qui se sont déroulées du 27 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus ;

Vu le procès-verbal des opérations de la commissaire-enquêtrice en date du 20 juillet 2024, assorti d'un avis favorable à la poursuite de l'expropriation des parcelles ;

Vu le courrier de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée du 02 octobre 2024 sollicitant du préfet du Val-d'Oise, la prise d'un arrêté, au bénéfice de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, portant déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur des « Monts de Sarcelles » et déclarant cessibles les parcelles nécessaires à sa constitution ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025-18107 du 11 février 2025 portant déclaration d'utilité publique (DUP) au profit de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), le projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt ;

CONSIDÉRANT l'état dégradé du site des Monts de Sarcelles sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt lié notamment aux coupes d'arbres, à l'accumulation de déchets et aux pollutions du sol à la suite d'occupations illégales ;

CONSIDÉRANT les conséquences environnementales, sanitaires et économiques de cet état dégradé pour le site et ses abords, en particulier le parc d'activités voisin ;

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour sécuriser et protéger le site, résorber la pollution, requalifier l'entrée de ville et remettre en valeur le site dans le respect de sa destination naturelle ;

CONSIDÉRANT l'objectif poursuivi par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée de parvenir à la maîtrise foncière totale du secteur des Monts de Sarcelles avant que les caractéristiques précises du projet d'aménagement ne soient définies compte tenu de l'urgence de sécuriser et requalifier le site ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont déclarées cessibles pour cause d'utilité publique, au profit de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, les parcelles suivantes :

section B2, section B5, section B6, section B8, section B10, section B11, section B12, section B13, section B15, section B16, section B20, section B21, section B22, section B23, section B24, section B28, section B30, section B31, section B32, section B36, section B43, section B44, section B45, section B46, section B49, section B58, section B60, section B61, section B62, section B63, section B64, section B65, section B181, section B205.

nécessaires à la réalisation au projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt.

Un plan parcellaire et un état parcellaire sont annexés au présent arrêté.

Article 2 : Seules les personnes concernées peuvent contester la légalité de cet arrêté et saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise Cedex, d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publication.

Elles peuvent également, au préalable dans ce même délai, saisir l'autorité préfectorale d'un recours gracieux. Cette demande prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme de deux mois, le silence de l'autorité préfectorale vaut rejet implicite).

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (informations et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Article 3 : Le directeur départemental des territoires, la secrétaire générale de la préfecture, le président de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et la maire de Saint-Brice-sous-Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le département, sur le site Internet de la préfecture et fera l'objet d'un affichage en mairie.

Cergy, le 21 FEV. 2025

Le préfet



Philippe COURT

3

Arrêté n°2025-18109

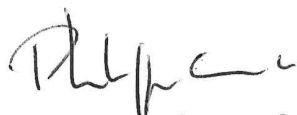
déclarant cessibles au profit de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV), les parcelles nécessaires au projet de constitution d'une réserve foncière sur le secteur dénommé « Les Monts de Sarcelles » sur le territoire de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt

ANNEXE

Annexe 1 : Plan parcellaire

21 FEV. 2025

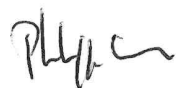
"Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral,
Le préfet"



Philippe COURT

Annexe 2 : État parcellaire

"Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral,
Le préfet"



Philippe COURT



**CABINET BURTIN
& ASSOCIÉS**

54, rue du Chemin Vert - 95330 DOMONT
01 39 91 09 48 - Télécopie : 01 39 91 77 27
E-mail : domont@burtin-geometre-expert.fr

5, boulevard Jeanne d'Arc - 95100 ARGENTEUIL
01 39 61 02 93 - Télécopie : 01 30 76 04 36
E-mail : argenteuil@burtin-geometre-expert.fr

PLAN PARCELLAIRE

COMMUNE : SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Département : Val d'Oise

Désignation cadastrale : Section B

Adresse : Route Nationale 1

Complément d'adresse : Lieudit "Les Monts de Sarcelles"

Propriété appartenant à : Plusieurs propriétaires

Dossier n° : 230464

Archive n° : D0964A3

Echelle : 1/500

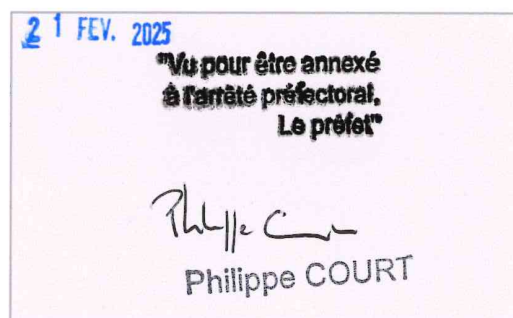
Date : 21 Juillet 2023

INDICE	DATES	NATURE DES MODIFICATIONS	AUTEUR	VÉRIFIÉ PAR
1	04 Juillet 2023	Première émission	SB	NCH
2	12 Juillet 2023	Reprises divers éléments	SB	JLB
3	21 Juillet 2023	Modification des couleurs	SB	NCH
4				
5				

Rattachement altimétrique NGF (système IGN69 - Altitudes normales)	☐	Nivellement indépendant	☐
Rattachement planimétrique au système RGF93 conique conforme 49	☒	Système indépendant en planimétrie	☐

Compte-tenu de la libre
accessibilité des supports
numériques, seuls les plans
portant le cachet original et
la signature du cabinet de
Géomètre-Expert sont
contractuels.

Reproduction réservée.



ARRETE
DE MESURES DE CARTE SCOLAIRE
DU PREMIER DEGRE

Le Directeur des services départementaux de l'Éducation
nationale du Val d'Oise

Vu le code de l'Éducation, notamment les articles L211-1 à L211-3, L212-1 à L212-9, R211-2 et D211-9;
Vu le décret N° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2023 de Monsieur le recteur portant délégation de signature ;
Vu l'avis du Comité Social d'Administration Académique recueilli le 17 janvier 2025 ;
Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental recueilli le 11 février 2025 ;

ARRETE :

ARTICLE UN : Il est procédé à l'ouverture de postes avec effet au 1er Septembre 2025 dans les écoles suivantes :

I- Ouvertures de classes maternelles :

0950584U	EM	JULES FERRY	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951169E	EM	LA CROIX DUNY	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0952245Z	EP	SIMONE VEIL	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0952357W	EP	BOSSUT	PONTOISE	CERGY EST	0	OUVERTURE DE L'ÉCOLE Ouverture d'un poste de direction élémentaire Ouverture de 2 classes maternelles
0950631V	EM	LUDOVIC PIETTE	PONTOISE	CERGY EST	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951644W	EM	L'ESCAPADE	CERGY	CERGY OUEST	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950780G	EM	ALBERT BOUCHER	BELLOY EN FRANCE	DOMONT	0	Ouverture d'une classe maternelle
0950481G	EP	LES CHATAIGNERS	SEUGY	DOMONT	0	Ouverture d'une classe maternelle
0951447G	EE	LE TRAIT D'UNION	BOUFFEMONT	DOMONT		Absorption de l'EM Le trait d'union (0951372A) Transformation de l'EE Le trait d'union en EP Le trait d'union Ouverture de quatre classes maternelles
0951136U	EM	MICHEL DE MONTAIGNE	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP+	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950621J	EM	PAULINE KERGOMARD	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP+	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950622K	EM	GERARD PHILIPPE	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0950578M	EM	MARIE CURIE	SAINT LEU LA FORET	ERMONT	0	Ouverture d'une classe maternelle
0952356V	EP	LE PARISIS	FRANCONVILLE	FRANCONVILLE	0	OUVERTURE DE L'ÉCOLE Ouverture d'un poste de direction élémentaire Ouverture d'une classe maternelle

0950574H	EM	FERDINAND BUISSON	FRANCONVILLE	FRANCONVILLE	0	Ouverture d'une classe maternelle
0950553K	EM	ANATOLE FRANCE	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951428L	EM	JACQUES PREVERT 1	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Ouverture d'une classe maternelle
0951612L	EM	JEAN EFFEL	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GON ESSE	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0950964G	EP	BARBUSSE B	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950427Y	EP	JEAN DE LA FONTAINE	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950549F	EM	PAUL LANGEVIN	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950546C	EM	MARIE PAPE-CARPANTIER	GONESSE	GONESSE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950545B	EM	RENE COTY	GONESSE	GONESSE	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0950906U	EM	CHARLES PERRAULT	GONESSE	GONESSE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951205U	EM	JEAN MOULIN	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0952092H	EP	SAINT EXUPERY	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950443R	EP	JULES FERRY	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951550U	EM	LE STADE	CHAMPAGNE SUR OISE	HAUTE VALLEE DE L'OISE	0	Ouverture d'une classe maternelle
0952251F	EP	SIMONE VEIL	PERSAN	HAUTE VALLEE DE L'OISE	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite Ouverture d'une classe maternelle
0950608V	EM	LOUIS PERGAUD	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Ouverture d'une classe maternelle
0951418A	EE	LES DIX ARPENTS	ERAGNY	JOUY ERAGNY	0	Absorption de l'EM Les dix arpents (0951426J) Transformation de l'EE Les dix arpents en EP Les dix arpents Ouverture de cinq classes maternelles
0950613A	EM	MARCEL LELONG	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD	REP	Ouverture d'une GS 100% réussite
0950615C	EM	PIERRE ET MARIE CURIE	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0951406M	EM	J. PREVERT J. KOSMA	SAINT OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN L'AUMONE	REP	Ouverture d'une classe maternelle
0951180S	EP	PABLO NERUDA	MERY SUR OISE	SAINT-OUEN-L'AUMONE	0	Ouverture d'une classe maternelle
0951108N	EM	ANNE FRANK	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Ouverture d'une GS 100% réussite
0951273T	EM	MARIUS DELPECH	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Absorption de l'EM Jean Macé (0951084M) Ouverture de quatre classes maternelles
0950411F	EE	LES TILLEULS	US	VEXIN	0	Absorption de l'EM Les coquelicots (0951433S) Transformation de l'EE Les tilleuls en EP Les tilleuls Ouverture de deux classes maternelles
0951719C	EE	VICTOR SCHOELCHER	MAGNY EN VEXIN	VEXIN	0	Absorption de l'EM Schweitzer (0951717A) Transformation de l'EE Schoelcher en EP Les aubettes Ouverture de trois classes maternelles

II- Ouvertures de classes élémentaires :

0950059Y	EE	SADI CARNOT	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950078U	EE	JOLIOT CURIE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0952310V	EP	LES 4 VENTS	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite Ouverture d'une classe élémentaire
0950075R	EE	PAUL LANGEVIN 1	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951206V	EP	ANGELA DAVIS	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950279M	EE	MARCEL CACHIN	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950670M	EE	VICTOR HUGO 2	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0952357W	EP	BOSSUT	PONTOISE	CERGY EST	0	OUVERTURE DE L'ECOLE Ouverture d'un poste de direction élémentaire Ouverture de trois classes élémentaires
0952248C	EE	L'ATLANTIS	CERGY	CERGY OUEST	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0951665U	EE	LE TERROIR	CERGY	CERGY OUEST	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951520L	EE	LES GENOTTES	CERGY	CERGY OUEST	REP	Ouverture d'une classe élémentaire
0951630F	EE	LES TERRASSES	CERGY	CERGY OUEST	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951565K	EP	MICHELINE LEFEVRE	ATTAINVILLE	DOMONT	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950181F	EP	ROBERT DOISNEAU	MOISSELLES	DOMONT	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0952230H	EP	GISELE HALIMI	EAUBONNE	EAUBONNE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950300K	EE	MONT D'EAUBONNE	EAUBONNE	EAUBONNE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0951785Z	EP	VICTOR HUGO	SAINT PRIX	EAUBONNE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0951134S	EE	ANTOINE DE ST EXUPERY	SOISY SOUS MONTMORENCY	EAUBONNE	ISO	Ouverture d'une classe élémentaire
0951128K	EE	PAUL SERRE	ECOUEN	ECOUEN	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950141M	EE	LA CERISERAIE	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP+	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950702X	EE	PAUL LANGEVIN 2	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Ouverture d'une classe élémentaire
0951653F	EE	JACQUES PREVERT	SAINT LEU LA FORET	ERMONT	0	Ouverture d'une classe élémentaire

0951298V	EE	MAURICE RAVEL	ERMONT	ERMONT	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0952098P	EE	JEAN CARNOT	FRANCONVILLE	FRANCONVILLE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950318E	EE	JULES FERRY	FRANCONVILLE	FRANCONVILLE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0951364S	EE	LA FONTAINE BERTIN	FRANCONVILLE	FRANCONVILLE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0952356V	EP	LE PARISIS	CORMEILLES EN PARISIS	FRANCONVILLE	0	OUVERTURE DE L'ECOLE Ouverture d'un poste de direction élémentaire Ouverture de deux classes élémentaires
0951299W	EP	JEAN MOULIN 1	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
09507298	EE	VICTOR HUGO	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Ouverture d'une classe élémentaire
0950432D	EE	ADRIEN THERY	GONESSE	GONESSE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950437J	EE	ALBERT CAMUS	GONESSE	GONESSE	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0952272D	EE	MARC BLOCH	GONESSE	GONESSE	REP	Ouverture d'une classe élémentaire
0950156D	EE	JEAN JAURES	PERSAN	HAUTE VALLEE DE L'OISE	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951300X	EP	GEORGES BRAQUE	MONTIGNY LES CORMEILLES	HERBLAY	REP	Ouverture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951473K	EE	LES LEVRIERS	MONTMAGNY	MONTMAGNY	ISO	Ouverture d'une classe élémentaire
0951250T	EP	HENRI BERTIN	MERIEL	SAINT OUEN L'AUMONE	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950053S	EP	LEON GAMBETTA	SANNOIS	SANNOIS	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950051P	EE	LOUIS PASTEUR 1	SANNOIS	SANNOIS	0	Absorption de l'EE Louis Pasteur 2 Ouverture de 7 classes élémentaires
0950102V	EE	ALBERT CAMUS	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP	Ouverture d'une classe élémentaire
0950289Y	EE	LOUIS PASTEUR	BEAUCHAMP	TAVERNY	0	Ouverture de deux classes élémentaires
0950764P	EE	JEAN MERMOZ	TAVERNY	TAVERNY	0	Ouverture d'une classe élémentaire
0950966J	EE	ANNE FRANK	MAGNY EN VEXIN	VEXIN	0	Ouverture d'une classe élémentaire

III- Ouvertures de postes pour pôle linguistique – classes anglais et décharges anglais :

ARGENTEUIL SUD	EE Jules Ferry	ARGENTEUIL	0950063C	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL SUD	EE Jules Ferry	ARGENTEUIL	0950063C	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0,5
ARGENTEUIL-BEZONS	EE Guesde 2	ARGENTEUIL	0950066F	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL-BEZONS	EE Guesde 2	ARGENTEUIL	0950066F	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0,5
ARGENTEUIL NORD	EE Brossolette	ARGENTEUIL	0951034H	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL NORD	EE Brossolette	ARGENTEUIL	0951034H	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0.5

SANNOIS	EE Jean Zay	SAINT-GRATIEN	0950876L	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
SANNOIS	EE Jean Zay	SAINT-GRATIEN	0950876L	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0.5
GARGES-LES-GONESSE	EP Jean Moulin 2	GARGES-LES-GONESSE	0951237D	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EP Jean Moulin 2	GARGES-LES-GONESSE	0951237D	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0.5
GARGES-LES-GONESSE	EP Daudet	GARGES-LES-GONESSE	0950428Z	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EP Daudet	GARGES-LES-GONESSE	0950428Z	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0.5
ECOUEN	EE Marie Curie	VILLIERS-LE-BEL	0950134E	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ECOUEN	EE Marie Curie	VILLIERS-LE-BEL	0950134E	DECH COORDO ANGLAIS	OUVERTURE	0.5
ARGENTEUIL NORD	EP Les augustins	ARGENTEUIL	0952286U	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL NORD	EE Henri Wallon	ARGENTEUIL	0950923M	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL NORD	EE Anatole France	ARGENTEUIL	0951132P	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
ARGENTEUIL SUD	EP Les quatre vents	SARCELLES	0950401V	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GONESSE	EE Jean Monnet	ARNOUVILLE	0951762Z	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GONESSE	EE Marc Bloch	GONESSE	0950401V	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GONESSE	EE Salengro	GONESSE	0950434F	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
SANNOIS	EE Sarrailh	SAINT-GRATIEN	0950674S	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
CERGY EST-PONTOISE	EE Jean Moulin	PONTOISE	0950905T	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
CERGY EST-PONTOISE	EE Les Larris	PONTOISE	0951302Z	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
CERGY EST-PONTOISE	EE L'hermitage	PONTOISE	0951156R	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EE Anatole France	GARGES-LES-GONESSE	0950429A	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EE Jacques Prévert	GARGES-LES-GONESSE	0951477P	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EE Paul Langevin	GARGES-LES-GONESSE	0950507K	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
GARGES-LES-GONESSE	EE ORMESSON 1	ENGHIEN LES BAINS	0950024K	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1

IV- Ouvertures de TPS :

ERMONT	EM DELACROIX	ERMONT	0950573G	EXPEDA	OUVERTURE	1
SAINT-OUEN-L'AUMONE	EM LA PRAIRIE	SAINT-OUEN-L'AUMONE	0951246N	EXPEDA	OUVERTURE	1

V- Ouvertures de postes sur l'ASH :

CERGY ASH 1	0952237R	ENSEIGNANT REFERENT	OUVERTURE	1
-------------	----------	---------------------	-----------	---

VI- Ouvertures de classes ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) :

CERGY EST-PONTOISE	EE PAUL CEZANNE	PONTOISE	0950226E	ULIS TSA	OUVERTURE (déplacement et transformation)	1
TAVERNY	EE LAMARTINE	BESSANCOURT	0951062N	ULIS TSA	OUVERTURE (transformation)	1
HERBLAY	EE SAINT EXUPERY	HERBLAY-SUR-SEINE	0950732E	ULIS TFC	OUVERTURE (déplacement)	1
HERBLAY	EE BEL AIR	FRANCONVILLE	0950877M	ULIS TSA (PSM)	OUVERTURE (déplacement)	1

VII- Ouvertures de postes UPS :

TAVERNY	EP LOUISE MICHEL	PIERRELAYE	0952227E	UPS	OUVERTURE (déplacement)	1
---------	------------------	------------	----------	-----	-------------------------	---

VIII- Ouvertures de postes UPE2A :

HAUTE VALLEE DE L'OISE	EE LOUIS ROUSSEL	BEAUMONT-SUR-OISE	0950161J	UPE2A	OUVERTURE	1
JOUY-ERAGNY	EE LES LONGUES RAYES	JOUY-LE-MOUTIER	0951419B	UPE2A	OUVERTURE	1
GONESSE	EE MARC BLOCH	GONESSE	0952272D	UPE2A	OUVERTURE	0.5
GARGES-LES-GONESSE	EE ANATOLE FRANCE	GARGES -LES-GONESSE	0950429A	UPE2A	OUVERTURE	0.5
SOA	EE LE NOTRE	SAINT-OUEN-L'AUMONE	0950270C	UPE2A	OUVERTURE	1
CERGY EST-PONTOISE	EE CHEMIN DUPUIS	CERGY	0951471H	UPE2A	OUVERTURE	1
ECOUEEN	EE PAUL LANGEVIN 1	VILLIERS-LE-BEL	0950703Y	UPE2A	OUVERTURE	1 (déplacement)
ECOUEEN	EE LA CERISAIE	VILLIERS-LE-BEL	0950141M	UPE2A	OUVERTURE	1 (déplacement)

IX- Ouverture de poste UEEA (unité d'enseignement élémentaire autisme) :

TAVERNY	EE MARCEL PAGNOL	0951226S	OUVERTURE	1
---------	------------------	----------	-----------	---

X- Ouvertures de poste CPC :

CERGY SUD	0952001J	CPC français	OUVERTURE	1
-----------	----------	--------------	-----------	---

X – Ouverture de section internationale :

GONESSE	EE MALVITTE	0950816W	ECEL ANGLAIS	OUVERTURE	1
---------	-------------	----------	--------------	-----------	---

XI – Ouverture de poste de coordonnateur REP :

HAUTE-VALLEE-DE-L'OISE	PERSAN	0952021F	COORDONATEUR REP	OUVERTURE	1
------------------------	--------	----------	------------------	-----------	---

XII – Ouvertures de postes UE (unités d'enseignement) ASH :

CERGY ASH2	ITEP	MARLY LA VILLE	UE	OUVERTURE	1
CERGY ASH2	IME 365	MARINES	UE	OUVERTURE	1

XIII – Ouvertures de postes UEEP (unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés) :

CERGY ASH2	IME M. FOCKENBERGHE	GONESSE	0950882T	OUVERTURE	1
------------	---------------------	---------	----------	-----------	---

XIV – Ouvertures de postes SESSAD :

CERGY ASH2	ITEP	MARLY LA VILLE	Création UE	OUVERTURE	1
CERGY ASH2	ITEP LE CLOS	VAUREAL	Création UE	OUVERTURE	1

XV– Ouvertures de postes CPUE :

CERGY ASH2	ITEP	MARLY LA VILLE	Création UE	OUVERTURE	1
CERGY ASH2	IME LA BOUSSOLE BLEUE	VILLIERS LE BEL	0952252G	OUVERTURE	1
CERGY ASH2	ITEP PAOLO FREIRE	MARINES	0951458U	OUVERTURE	1

XVI – Ouvertures de postes de brigade de remplacement :

BD	OUVERTURES	54.12
----	------------	-------

ARTICLE DEUX: Il est procédé à la fermeture de postes avec effet au 1^{er} Septembre 2025 dans les écoles suivantes :

I- Fermetures de classes maternelles :

0950587X	EM	GEORGES LAPIERRE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	ISO	Fermeture d'une classe maternelle
0951745F	EM	JACQUES PREVERT	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950590A	EM	JEAN MACE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0950583T	EM	PAUL VAILLANT COUTURIER	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP	Fermeture de deux classes GS 100% réussite
0950581R	EM	AMBROISE THOMAS	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe maternelle Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950593D	EM	IRENE JOLIOT CURIE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951112T	EM	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951169E	EM	LA CROIX DUNY	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951244L	EM	MARCEL CACHIN 1	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950589Z	EM	ORGEMONT	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0950726Y	EM	PAUL ELUARD	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950585V	EM	JULES GUESDE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951187Z	EM	PAUL LANGEVIN 2	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950601M	EM	KARL MARX	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950600L	EM	MARCEL CACHIN	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950919H	EM	PAUL LANGEVIN	BEZONS	ARGENTEUIL-BEZONS	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951296T	EM	LES CHENES	CERGY	CERGY EST	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951065S	EM	LES TOULEUSES	CERGY	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950871F	EM	JEAN MOULIN	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950631V	EM	LUDOVIC PIETTE	PONTOISE	CERGY EST	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951553X	EM	LA BELLE EPINE	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951644W	EM	L'ESCAPADE	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0952244Y	EP	QUATRE ORMES	BAILLET EN FRANCE	DOMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950611Y	EM	JEAN MOULIN	DOMONT	DOMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle

0951185X	EM	JEAN PIAGET	DOMONT	DOMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951370Y	EM	PAULINE KERGOMARD	SAINT MARTIN DU TERTRE	DOMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951372A	EM	LE TRAIT D'UNION	BOUFFEMONT	DOMONT	0	Fermeture de l'EM Le trait d'union Fermeture d'un poste de direction maternelle Fermeture de quatre classes maternelles
0950692L	EM	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0950622K	EM	GERARD PHILIPPE	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951410S	EM	JACQUES PREVERT	SAINT LEU LA FORET	ERMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950573G	EM	EUGENE DELACROIX	ERMONT	ERMONT	ISO	Fermeture d'une classe maternelle
0950719R	EM	ANNE FRANK	LE PLESSIS BOUCHARD	ERMONT	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950553K	EM	ANATOLE FRANCE	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe maternelle
0950964G	EP	HENRI BARBUSSE B	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951428L	EM	JACQUES PREVERT 1	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950427Y	EP	JEAN DE LA FONTAINE	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe maternelle
0951648A	EM	JACQUES PREVERT 2	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951612L	EM	JEAN EFFEL	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture de deux classes GS 100% réussite
0950549F	EM	PAUL LANGEVIN	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951070X	EM	ROBESPIERRE 1	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0950690J	EM	ROMAIN ROLLAND	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe maternelle
0950727Z	EM	VICTOR HUGO	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951036K	EM	CHARLES PERRAULT	ARNOUVILLE	GONESSE	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950492U	EP	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	BONNEUIL EN FRANCE	GONESSE	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950643H	EM	JEAN DE LA FONTAINE	GONESSE	GONESSE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950544A	EM	PAULINE KERGOMARD	GONESSE	GONESSE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950906U	EM	CHARLES PERRAULT	GONESSE	GONESSE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0952092H	EP	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951976G	EM	PAUL ELUARD	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950558R	EM	PAUL LANGEVIN	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951205U	EM	JEAN MOULIN	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0952008S	EP	YVES LE GUERN	OSNY	HAUTIL	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950697S	EM	ANTOINE DE SAINT- EXUPERY	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Fermeture d'une classe maternelle

0950779F	EM	JEAN JAURES	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0952183G	EP	JEAN LOUIS ETIENNE	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950696R	EM	JEAN MOULIN	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951164Z	EM	LES BUTTES BLANCHES	HERBLAY SUR SEINE	HERBLAY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950609W	EM	PAUL BERT	MONTIGNY LES CORMEILLES	HERBLAY	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0951564J	EP	VAN GOGH	MONTIGNY LES CORMEILLES	HERBLAY	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951300X	EP	GEORGES BRAQUE	MONTIGNY LES CORMEILLES	HERBLAY	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951379H	EP	LE BOIS	ERAGNY	JOUY ERAGNY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951627C	EM	LE NOYER	JOUY LE MOUTIER	JOUY ERAGNY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951426J	EM	LES DIX ARPENTS	ERAGNY	JOUY ERAGNY	0	Fermeture de l'EM Les dix arpents Fermeture d'un poste de direction maternelle Fermeture de cinq classes maternelles
0950495X	EP	FERDINAND BUISSON	MONTMORENCY	MONTMAGNY	0	Fermeture d'une classe maternelle
0951652E	EM	BEL AIR	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951373B	EM	CHANTEPIE	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950694N	EM	CHATEAU BLANC	MERIEL	SAINT OUEN L'AUMONE	0	Fermeture d'une classe maternelle
0950627R	EM	LE NOTRE	SAINT OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN L'AUMONE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951406M	EM	JACQUES PREVERT JOSEPH KOSMA	SAINT OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN L'AUMONE	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950619G	EM	ANATOLE FRANCE	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0950642G	EM	JEAN JAURES	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP	Fermeture d'une classe maternelle
0950864Y	EM	ROMAIN ROLLAND	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Fermeture d'une classe maternelle
0950620H	EM	SAINT EXUPERY	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Fermeture d'une classe GS 100% réussite
0951084M	EM	JEAN MACE	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Fermeture de l'EM Jean Macé Fermeture d'un poste de direction maternelle Fermeture de quatre classes maternelles
0951433S	EM	LES COQUELICOTS	US	VEXIN	0	Fermeture de l'EM Les coquelicots Fermeture de deux classes maternelles
0951717A	EM	SCHWEITZER	MAGNY EN VEXIN	VEXIN	0	Fermeture de l'EM Schweitzer Fermeture de trois classes maternelles

II- Fermetures de classes élémentaires :

0951132P	EE	ANATOLE FRANCE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951057H	EE	ROMAIN ROLLAND	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite

0951034H	EE	PIERRE BROSSOLETTE	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950923M	EE	HENRI WALLON	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0952286U	EP	LES AUGUSTINS	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL NORD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951060L	EE	DANIELLE CASANOVA	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950063C	EE	JULES FERRY	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951170F	EE	LA CROIX DUNY	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0952310V	EP	LES QUATRE VENTS	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0952169S	EE	PAULINE KERGOMARD	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL SUD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0950066F	EE	JULES GUESDE 2	ARGENTEUIL	ARGENTEUIL BEZONS	REP	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951417Z	EE	LA JUSTICE	CERGY	CERGY EST	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951179R	EP	LES MARADAS	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950226E	EE	PAUL CEZANNE	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950905T	EE	JEAN MOULIN	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951302Z	EE	LES LARRIS	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951156R	EE	L'HERMITAGE	PONTOISE	CERGY EST	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951560E	EE	LA BELLE EPINE	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0951643V	EE	L'ESCAPADE	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951665U	EE	LE TERROIR	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0951630F	EE	LES TERRASSES	CERGY	CERGY OUEST	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0950708D	EE	GABRIEL PERI	DOMONT	DOMONT	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951447G	EE	LE TRAIT D'UNION	BOUFFEMONT	DOMONT	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951924A	EP	JULES VERNE	ECOUEN	ECOUEN	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950117L	EP	RAOUL RIET	ECOUEN	ECOUEN	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950765R	EE	HENRI WALLON	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951088S	EE	JEAN MOULIN	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950702X	EE	PAUL LANGEVIN 2	VILLIERS LE BEL	ECOUEN	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950134E	EE	MARIE CURIE	VILLIERS LE BEL	ECOUEN		Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950328R	EE	MARIE CURIE	SAINT LEU LA FORET	ERMONT	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950324L	EE	FREDERIC GAILLARDET	LE PLESSIS BOUCHARD	ERMONT	0	Fermeture d'une classe élémentaire

0951173J	EE	FREDERIC MISTRAL	FOSSÉS	FOSSÉS	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951087R	EE	LE COLOMBIER	SURVILLIERS	FOSSÉS	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950090G	EE	ALSACE LORRAINE	CORMEILLES EN PARISIS	FRANCONVILLE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950964G	EP	HENRI BARBUSSE B	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950425W	EE	JEAN JAURES	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0951299W	EP	JEAN MOULIN 1	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0951237D	EP	JEAN MOULIN 2	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950024K	EE	PAUL LANGEVIN	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951121C	EE	ROBESPIERRE 2	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950729B	EE	VICTOR HUGO	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950428Z	EP	ALPHONSE DAUDET	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950429A	EE	ANATOLE FRANCE	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951477P	EE	JACQUES PREVERT	GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0951762Z	EE	JEAN MONNET	ARNOUVILLE	GONESSE	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0952272D	EE	MARC BLOCH	GONESSE	GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950434F	EE	ROGER SALENGRO	GONESSE	GONESSE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0952092H	EP	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950447V	EE	GABRIEL PERI	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950879P	EE	GERMAINE VIE	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0950442P	EP	JEAN JAURES	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951661P	EP	YVONNE DE GAULLE	GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950167R	EE	PAUL VERLAINE	BRUYERES SUR OISE	HAUTE VALLEE DE L'OISE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950197Y	EE	LE STADE	CHAMPAGNE SUR OISE	HAUTE VALLEE DE L'OISE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950215T	EE	MARIE MARVINGT	PARMAIN	HAUTE VALLEE DE L'OISE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950159J	EE	PIERRE BROSSOLETTE	PRESLES	HAUTE VALLEE DE L'OISE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950156D	EE	JEAN JAURES	PERSAN	HAUTE VALLEE DE L'OISE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire
0950236R	EP	CHASLES LE ROUX	BOISEMONT	HAUTIL	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951209Y	EE	LA VALLEE BASSET	MENUCOURT	HAUTIL	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951046W	EE	LOUIS BOURGEOIS	MENUCOURT	HAUTIL	0	Fermeture d'une classe élémentaire

0951628D	EP	LES HAUTS TOUPETS	VAUREAL	HAUTIL	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951419B	EE	LES LONGUES RAYES	ERAGNY	JOUY ERAGNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951249S	EE	PABLO NERUDA	ERAGNY	JOUY ERAGNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951566L	EE	LE VAST	JOUY LE MOUTIER	JOUY ERAGNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951074B	EP	LA FONTAINE	MONTMORENCY	MONTMAGNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950493V	EE	LOUIS PASTEUR 1	MONTMORENCY	MONTMAGNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950206H	EE	LE CENTRE	MERY SUR OISE	SAINT OUEN L'AUMONE	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951208X	EP	JEAN JACQUES ROUSSEAU	SAINT OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN L'AUMONE	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite Fermeture d'une classe élémentaire
0950876L	EE	JEAN ZAY	SAINT GRATIEN	SANNOIS	0	Fermeture d'une classe élémentaire Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950284T	EE	JULES FERRY	SANNOIS	SANNOIS	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950052R	EE	LOUIS PASTEUR 2	SANNOIS	SANNOIS	0	Fermeture de l'EE Louis Pasteur 2 Fermeture d'un poste de direction élémentaire Fermeture de sept classes élémentaires
0950674S	EE	JEAN SARRAILH	SAINT GRATIEN	SANNOIS	0	Fermeture d'une classe élémentaire (pour ouverture classe anglais)
0950103W	EE	HENRY DUNANT	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP+	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950115J	EE	JEAN MERMOZ 2	SARCELLES	SARCELLES SUD	REP	Fermeture d'une classe élémentaire 100% réussite
0950262U	EE	PIERRE CURIE	PIERRELAYE	TAVERNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0951524R	EE	RENE GOSCINNY	TAVERNY	TAVERNY	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950345J	EP	L'EPTÉ	BRAY ET LU	VEXIN	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950958A	EE	LES TOURNESOLS	CHARS	VEXIN	0	Fermeture d'une classe élémentaire
0950406A	EP	ECOLE PRIMAIRE	SANTEUIL	VEXIN	0	Fermeture d'une classe élémentaire

III- Fermetures de postes TPS :

SAINT-OUEN-L'AUMONE	EM LE NOTRE	SAINT-OUEN-L'AUMONE	0950627R	TPS	Déplacement vers EM La prairie	-1
---------------------	-------------	---------------------	----------	-----	--------------------------------	----

IV- Fermetures de classes ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) :

CERGY EST PONTOISE	EE LES MARADAS	CERGY	0951179R	ULIS TFC	FERMETURE (déplacement)	-1
TAVERNY	EE LAMARTINE	BESSANCOURT	0951062N	ULIS TFC	FERMETURE (transformation)	-1
HERBLAY	EE MARIE CURIE	HERBLAY-SUR-SEINE	0950094L	ULIS TFC	FERMETURE (déplacement)	-1
HERBLAY	EP YVES COPPENS	-LES-CORMEILLES	0952250E	ULIS TSA (PSM)	FERMETURE (déplacement)	-1

V- Fermetures de postes UPS :

ARGENTEUIL-BEZONS	EE PAUL VAILLANT COUTURIER	BEZONS	0950282R	UPS	Déplacement vers Taverny	-1
-------------------	----------------------------	--------	----------	-----	--------------------------	----

VI- Fermetures de postes UPE2A :

ECOEN	EE HENRI WALLON	VILLIERS LE BEL	0950703Y	UPE2A	Déplacement vers EE Paul Langevin 1	-1
ECOEN	EE JEAN JAURES	VILLIERS LE BEL	0950140L	UPE2A	Déplacement vers EE La cerisaie	-1

VII- Fermeture de poste UEEA (unité d'enseignement élémentaire autisme) :

FRANCONVILLE	EE JULES FERRY	FRANCONVILLE	0950318E	FERMETURE	-1
--------------	----------------	--------------	----------	-----------	----

VIII- Fermetures de postes UE (unités d'enseignement) ASH :

CERGYASH 2	ITEP LABORIE	MONTLIGNON	0952148U	FERMETURE	-2
CERGYASH 2	ITEP COMMUN	MONTLIGNON	0952147T	FERMETURE	-2
CERGYASH 2	ITEP LE CLOS	VAUREAL	0950990K	FERMETURE	-1
CERGYASH 2	IME M. FOCKENBERGHE	GONESSE	0950882T	FERMETURE	-1
CERGYASH 2	IME LA BOUSSOLE BLEUE	VILLIERS LE BEL	0952252G	FERMETURE	-1
CERGYASH 2	ITEP PAOLO FREIRE	MARINES	0951458U	FERMETURE	-1

IX- Fermetures de postes de CPC :

TAVERNY	0951025Y	CPC EDUCATION MUSICALE	FERMETURE	-1
---------	----------	------------------------	-----------	----

ARTICLE TROIS : Un extrait conforme des arrêtés individuels sera adressé à chaque maire concerné.

ARTICLE QUATRE : Le secrétaire général de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale est chargé de l'exécution de ces arrêtés.

Fait à Cergy, le 20 février 2025

Le Directeur des services départementaux de l'Education nationale du Val d'Oise


Olivier WAMBECKE



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général commun
départemental**

ARRÊTÉ n° 2025-001
modifiant l'arrêté n° 2024-006 donnant délégation de signature à
M. Bruno MOUGET, directeur du secrétariat général commun départemental,
pour l'exécution des fonctions d'ordonnateur secondaire

**Le préfet du Val-d'Oise,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** le code de l'environnement et notamment son livre II, titre 1^{er} ;
- Vu** la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État ;
- Vu** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action de services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2021 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** le décret du Président de la République en date du 9 mars 2022 nommant M. Philippe COURT, préfet du Val-d'Oise (hors classe) ;
- Vu** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;
- Vu** l'arrêté du ministère chargé de l'environnement du 21 décembre 1982 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu** l'arrêté du ministère chargé de l'agriculture du 30 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu** l'arrêté n° 20-0001/SGCD/PREFIG du 10 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental du Val-d'Oise, modifié les 13 janvier 2021, 19 mai 2022 et 13 février 2023 ;
- Vu** l'arrêté du Premier ministre et du ministère de l'intérieur et des outre-mers en date du 16 août 2024 portant nomination de M. Bruno MOUGET, attaché d'administration de l'État hors classe, en qualité de directeur du secrétariat général commun départemental du Val-d'Oise à compter du 16 septembre 2024 ;
- Vu** l'arrêté n° 24-050 du 10 septembre 2024 donnant délégation de signature à M. Bruno MOUGET, directeur du secrétariat général commun départemental ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M Bruno MOUGET, directeur du secrétariat général commun départemental, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État des programmes et budgets opérationnels de programmes (BOP) suivants :

- Programme 134 « Développement des entreprises et régulations »
- Programme 135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat »
- Programme 148 « Fonction publique »
- Programme 149 « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture »
- Programme 159 « Expertise, information géographique et météorologie »
- Programme 165 « Conseil d'État et autres juridictions administratives »
- Programme 176 « Police nationale »
- Programme 181 « Prévention des risques et lutte contre les pollutions »
- Programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation »
- Programme 207 « Sécurité et circulation routières »
- Programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture »
- Programme 216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur »
- Programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables »
- Programme 303 « Immigration et asile »
- Programme 348 « Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants »
- Programme 349 « Fonds pour la transformation de l'action publique »
- Programme 354 « Administration territoriale de l'État »
- Programme 362 « Écologie »
- Programme 363 « Compétitivité »
- Programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État »
- Programme 907 « Opérations commerciales des domaines »

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur, la délégation de signature pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État des programmes et budgets opérationnels de programmes (BOP) visés à l'article 1 est donnée, à Madame Céline LEMAIRE, directrice adjointe du secrétariat général commun départemental et dans le périmètre de leurs attributions respectives et pour un seuil de 100 000 €, aux fonctionnaires désignés ci-après :

- Mme Marie LIONS, cheffe du pôle des ressources humaines (PRH),
- M. Frédéric ANDRIAMARO-RAOELISON, chef du pôle fonctionnement budgétaire et logistique (PFBL),
- M. Cyrille de CARDES, chef du pôle de l'action immobilière (PAI).

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur et de la directrice adjointe du secrétariat général commun départemental, la délégation de signature pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État des programmes et budgets opérationnels de programmes (BOP) visés à l'article 1 est donnée, dans le périmètre de leurs attributions respectives et pour un seuil de 10 000 €, aux fonctionnaires désignés ci-après :

- Mme Christine LE TROADEC, chargée de mission, cheffe de la section recrutement et mobilité,
- M. Benoît BONETTO, cheffe du bureau de la gestion individuelle des personnels,

- Mme Agnès LENGLET, cheffe du bureau de l'action sociale et de la formation,
- Mme Christelle GOUMON, cheffe du bureau des affaires budgétaires,
- M. Clément VACHE, adjoint au chef du bureau des affaires budgétaires,
- Mme Leslie THEBAULT, cheffe du bureau des achats et de la logistique,
- Mme Isabelle JONOT, cheffe de la section logistique,
- Mme Chrystelle LE NY, adjointe à la cheffe de la section logistique,
- Mme Tamara MARTINEL, cheffe de la section achats,
- Mme Kréola TRIBOULET, adjointe au chef du pôle de l'action immobilière,
- M. Guillaume MOTARD, responsable de section,
- M. Antony BALAIAN, chef du Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC),
- Mme Jihane SAYADI-HERBIERE, adjointe au chef du Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC),

Article 4 : Délégation est donnée dans l'application informatique financière de l'État aux fins de certification du service fait, quel que soit le montant, aux agents du secrétariat général commun désignés ci-après :

- M. Benoît BONETTO, cheffe du bureau de la gestion individuelle des personnels,
- Mme Agnès LENGLET, cheffe du bureau de l'action sociale et de la formation,
- M. Alexandre ROSA, gestionnaire des dispositifs sociaux,
- Mme Audrey LEBRUN, gestionnaire des dispositifs sociaux,
- Mme Elodie DAPREMEZ, gestionnaire des dispositifs sociaux,
- Mme Elodie DUEZ, animatrice de formation,
- Mme Rabia OUADI, animatrice de formation,
- Mme Bettina PAGNON, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Christèle DEROUBAIX, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Soraya CAIADO, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Mathilde COZETTE, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Chloé MICHAUD, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Céline ARFI, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Marie-Lise MOUTOUSSAMY, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Mélanie MOLIA, gestionnaire des ressources humaines,
- Mme Christelle GOUMON, cheffe du bureau des affaires budgétaires,
- M. Clément VACHÉ, adjoint au chef du bureau des affaires budgétaires,
- Mme Virginie FOSSE, gestionnaire des ressources budgétaires,
- M. Camille RANNOU, gestionnaire des ressources budgétaires,
- M. Jonathan COVILLE, gestionnaire des ressources budgétaires,
- Mme Leslie THEBAULT, cheffe du bureau des achats et de la logistique,
- Mme Isabelle DAZY, responsable de la cellule des marchés,
- Mme Isabelle JONOT, cheffe de la section logistique,
- Mme Chrystelle LE NY, adjointe à la cheffe de la section logistique,
- M. Karim BENABDELHAK, gestionnaire du parc automobile,
- Mme Tamara MARTINEL, cheffe de la section achats,
- Mme Isabelle PERROT, gestionnaire des achats,
- Mme Kréola TRIBOULET, adjointe au chef du pôle de l'action immobilière,
- M. Guillaume MOTARD, responsable de section,
- Mme Gislaine DA COSTA, assistante de gestion,
- Mme Fatima GUELLIL, assistante de gestion,

- Mme Kérima KRELIL, gestionnaire financière « informatique »,

Article 5 : Délégation de signature est accordée aux porteurs de carte d'achat listés dans le tableau en annexe 1 du présent arrêté, afin d'utiliser dans le cadre de leurs attributions, compétences et dans la limite fixée, une carte d'achat nominative.

Article 6 : Délégation de signature est accordée au référent carte achat listé dans le tableau en annexe 1 du présent arrêté, afin d'ordonnancer les dépenses réalisées par les porteurs de carte achat rattachés au centre de facturation dont il a la responsabilité.

Article 7 : Demeurent de la compétence du préfet, et quel qu'en soit le montant, les ordres de réquisition du comptable public et les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur financier déconcentré en matière d'engagement des dépenses dans les conditions fixées par le décret du 27 janvier 2005 susvisé.

Article 8 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur du secrétariat général commun départemental et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Cergy, le **24 FEV. 2025**

Le préfet,



Philippe COURT

Annexe 1 :

Porteurs de carte d'achat	Service	Programme carte d'achat	Montant TTC maximum par transaction Niveau 1 (dépenses non couvertes par un marché public formalisé)	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses couvertes par un marché public ou une convention UGAP)
Antony BALAIAN	PMNA-SIDSIC	MININT-ATE REGION IDF	50 000 €	-
Cyrille de CARDES	PAI		50 000 €	-
Guillaume MOTARD	PAI-gestion administrative et budgétaire		50 000 €	-
Leslie THEBAULT	Bureau des achats et de la logistique		50 000 €	-
				-

Référents carte achat	Service	Programme carte d'achat	Centre de facturation
Tamara MARTINEL	Pôle fonctionnement budgétaire et logistique - SGCD	MININT-ATE REGION IDF	FAC7500075-SGC VAL D'OISE